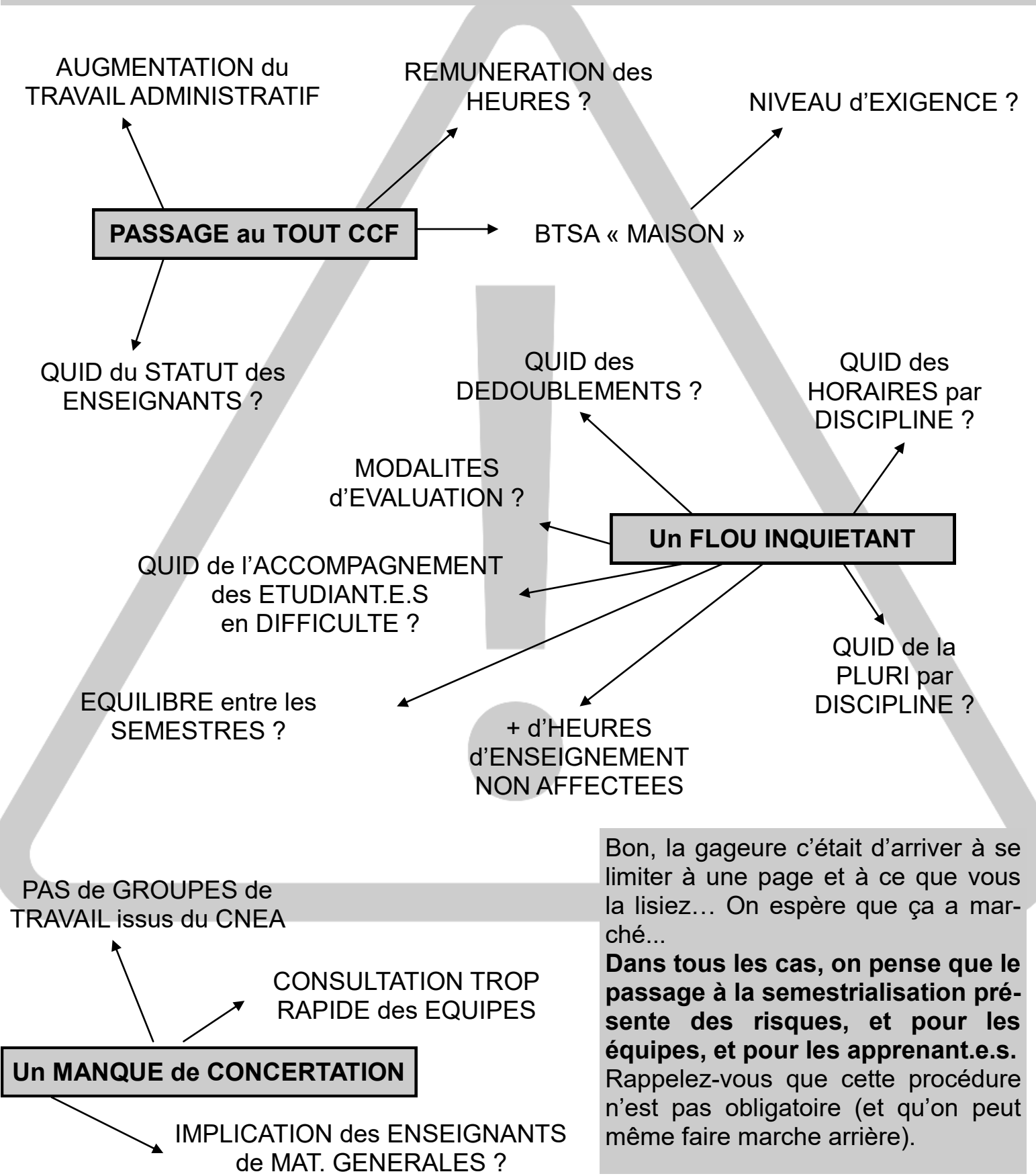


SEMESTRIALISATION en BTSA...

Entre 2022 et 2025, des établissements et leurs équipes vont pouvoir opter pour le passage à la semestrialisation en BTSA. Cette possibilité n'est pas sans nous poser question.

Que faut-il réellement penser de la semestrialisation ?



Bon, la gageure c'était d'arriver à se limiter à une page et à ce que vous la lisiez... On espère que ça a marché...

Dans tous les cas, on pense que le passage à la semestrialisation présente des risques, et pour les équipes, et pour les apprenant.e.s. Rappelez-vous que cette procédure n'est pas obligatoire (et qu'on peut même faire marche arrière).